



Número de Révision: 002.0

Date de sortie: 09/29/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LePage Ultra Liquid Control Super</b>	<b>Numéro IDH:</b>	2600199
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	<b>Glue</b> Colle		
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>DANGER:</b>	H227 - LIQUIDE COMBUSTIBLE. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H335 - PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. H360 - PEUT NUIRE A LA FERTILITE OU AU FOETUS.
----------------	---

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	4
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	1B
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

#### Prévention:

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Numéro IDH: 2600199

Nom du produit: LePage Ultra Liquid Control Super Glue

<b>Intervention:</b>	<p>P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.</p> <p>P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.</p> <p>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.</p>
<b>Stockage:</b>	<p>P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p>
<b>Élimination:</b>	<p>P405 - Garder sous clef.</p> <p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

**Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.**

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
2-Cyanoacrylate d' éthyle	7085-85-0	80 - 100
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	119-47-1	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	<p>Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si il n'y a pas de respiration, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, l'oxygène doit être administré par du personnel qualifié.</p>
<b>Contact avec la peau:</b>	<p>Rincer à l'eau courante et au savon. Ne pas tenter de libérer la peau en tirant. Détacher doucement à l'aide d'un objet non tranchant tel qu'une cuiller, de préférence après avoir fait tremper dans de l'eau tiède savonneuse. Si les lèvres sont collées accidentellement, appliquer de l'eau chaude et encourager un maximum de mouillabilité et de pression de la salive à l'intérieur de la bouche. Décoller ou faire rouler les lèvres l'une de l'autre. Ne pas essayer de séparer les lèvres l'une de l'autre par une action opposée directe. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.</p>

<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas ouvrir l'oeil de force. Consulter un médecin au cas où des particules solides de cyanoacrylate prises derrière la paupière provoqueraient des dommages par abrasion.
<b>Ingestion:</b>	Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Faire en sorte que les voies respiratoires ne soient pas bloquées. Le produit se polymérisera rapidement et adhèrera à la bouche, ce qui empêche presque totalement qu'il soit avalé. La salive va séparer tout produit solidifié en quelques heures. Empêcher la victime d'avaler toute particule qui se serait détachée.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la chirurgie pour séparer les tissus collés par accident. L'expérience démontre que les tissus collés sont mieux traités par la pratique de premiers secours passifs non-chirurgicaux. Si le durcissement rapide a entraîné des brûlures thermiques, elles doivent être traitées de façon symptomatique après le retrait de l'adhésif.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. Tenir le personnel non nécessaire à distance. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes. Oxydes de carbone.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Eviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Ne pas nettoyer avec des chiffons. Laver à grande eau pour terminer la polymérisation et nettoyer le sol en grattant. Éliminer le produit durci comme déchet inoffensif. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Éliminer le produit durci comme déchet inoffensif.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Bien laver avant manipulation. Assurer une ventilation adéquate. Maintenir le récipient fermé. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Éviter tout contact avec des articles de tissu ou de papier. Le contact avec ces matériaux pourrait entraîner une polymérisation rapide susceptible de produire des fumées et de fortes vapeurs irritantes et de provoquer des brûlures. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**Stockage:**

Non disponible

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
2-Cyanoacrylate d' éthyle	1 ppm STEL 0.2 ppm TWA (Sensibilisation cutanée) (Sensibilisation respiratoire)	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

**Protection de la peau:**

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Utiliser des gants et tabliers de caoutchouc nitrile au besoin pour empêcher tout contact. Ne pas utiliser de PVC, de nylon ou de coton. Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

**Etat physique:**

liquide

**Couleur:**

Incolore

**Odeur:**

Caractéristique

**Seuil de détection d'odeur:**

Non disponible

**Valeur pH:**

Non applicable, Le produit réagit avec l'eau

**Pression de vapeur:**

2.5 hPa (50 °C (122°F)) < 0.2 mm/hg (20 °C (68°F))

**Point / zone d'ébullition:**

> 100 °C (> 212°F)

**Point/domaine de fusion:**

Non applicable, Le produit est un liquide.

**Densité/Densité relative::**

1.05 - 1.1

**Densité de vapeur relative:**

3 20 °C

**Point d'éclair:**

80 - 93 °C (176°F - 199.4 °F) pas de méthode / méthode inconnue

**Inflammable/Limites inférieures d'explosion:**

Non disponible

<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Polymérise au contact de l'eau. Eau
<b>Coefficient de partage (valeur logarithmique):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	Non disponible
<b>Viscosité dynamique:</b>	20 - 120 mpa.s
<b>Viscosité cinématique:</b>	45 - 275 mm <sup>2</sup> /s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Une polymérisation exothermique rapide se produira en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Néant
<b>Produits incompatibles:</b>	Eau. Alcools. Amines. Bases.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'exposition aux vapeurs au-delà de la limite d'exposition établie irritera les voies respiratoires, ce qui peut mener à des difficultés respiratoires et un resserrement de la poitrine. Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Adhère à la peau en quelques secondes. Les cyanoacrylates ont été signalés comme pouvant entraîner des réactions allergiques, mais en raison d'une polymérisation rapide en surface de la peau, une réponse allergique est rare. Les cyanoacrylates produisent de la chaleur au moment de la solidification. Une grosse goutte peut, en de rares occasions, brûler la peau. Les adhésifs durcis ne constituent pas un danger pour la santé même s'ils collent à la peau. Entraîne une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Irritant pour les yeux. Provoque un larmolement excessif. Les paupières peuvent se coller. Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Ne devrait pas être nocif par ingestion. Se polymérise rapidement (sesolidifie) et colle dans la bouche. Pratiquement impossible à avaler. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Rien
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	Oral LD50 (Souris) = 11,000 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 11,000 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Irritant	Allergène	Respiratoire
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	Irritant		

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
2-Cyanoacrylate d' éthyle	Non	Non	Non
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-methylenedi-p-crésol	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthode de rejet recommandée: Non disponible

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

<b>Nom d'embarquement correct:</b>	Non réglementé
<b>Division:</b>	Rien
<b>Numéro d'identification:</b>	Rien
<b>Groupe d'emballage:</b>	Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

<b>Nom d'embarquement correct:</b>	Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester)
<b>Division:</b>	9
<b>Numéro d'identification:</b>	UN 3334
<b>Groupe d'emballage:</b>	III

**Exceptions:** Les paquets primaires contenant moins de 500 millilitres sont non régulés par ce mode de transport et peuvent être expédiés illimités.

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:** 2, 3, 8, 11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 09/29/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.